

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-93/SG/AI portant nomination de M. Mahamoud Kolombi en qualité d'Akel Mamassan dans le District de Djibouti.

n° 72-93/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
20 janvier 1972

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1972

Date du numéro
10 février 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Mahamoud Kolombi est, pour compter du 1er janvier 1972, nommé Akel Mamassan dans le district de Djibouti. Il percevra, à ce titre, une indemnité mensuelle de 14.700 F.D.